



Nous remercions de leur apport pour cette publication : Jean Nazair, Gaëtan Ruest, Guy Ahier, Annick Lavoie, Jean Bachand, Luce Bergeron et Luce Balthazar (rédaction); Josée Martineau et Myriam Bourgeois (édition) et Danielle Brabant (révision linguistique). Le montage et la production ont été réalisés par Impressions LP, le graphisme par Fernande Forest.

Sommaire	
Automne 2002	
Occuper le territoire	1
Mot de la présidente	2
Industrie porcine	2
Éditorial	3
Consomm'action	5
Échos de la région	6



88 rue Saint-Germain
Desst, bureau 104
Kamouraska
G3L 4B5
Téléphone :
418-721-5711
Télécopieur :
418-724-2216

Occuper le territoire : Des municipalités et des citoyens s'engagent

“ Il est important que, loin des grands centres, il y ait des gens pour habiter le pays et en témoigner. Sinon, ce n'est plus un pays, c'est un vaste vide où nos voisins du Sud font des trous pour prendre les richesses ” . Gilles Vigneault

Aux confins du Bas-Saint-Laurent et à l'avant-garde, Sainte-Paule

Fort de la mobilisation extraordinaire de parents et d'enseignants résolument engagés et de l'implication de la municipalité de Sainte-Paule, un projet d'école verte voyait le jour à Sainte-Paule en 1998. Ce projet a sauvé l'école du village. Le CRE BSL a cru en ce projet et l'a soutenu dans sa phase préparatoire.

Jean Nazair,
Maire de Sainte-Paule

Au cours des dernières années, la municipalité de Sainte-Paule s'est démarquée avec certaines interventions environnementales qui en ont surpris plus d'un.

Menacée de fermeture, l'école primaire Val-Joubert de Sainte-Paule a trouvé sa voie en devenant une école verte Bruntland. C'est maintenant une école centrée sur l'environnement qui devient, en quelque sorte, le point de liaison des différentes matières scolaires. De nouvelles approches pédagogiques, des activités extérieures aussi fréquentes que possible, un encadrement spécial et, surtout, l'implication des parents font que cette école reçoit maintenant des jeunes d'autres municipalités (surtout de Matane) et assure ainsi sa survie.

Dernièrement, le conseil municipal a adopté un règlement interdisant l'usage des pesticides, alors que le projet du gouvernement provincial s'étalait sur trois ans. La configuration géographique de la municipalité fait en sorte que deux secteurs

Suite page 8

Un parc national pour la Matapédia

J'ose faire appel à vous tous, chers ami(e)s et infatigables travailleurs et défenseurs de la cause environnementale, pour vous inviter à vous joindre à moi afin de bâtir ensemble une démarche solide et convaincante qui aura gain de cause ! Je vous convie donc à une très importante première réunion de mise en route de ce formidable projet, le **mardi 22 octobre prochain, à la salle municipale de Sainte-Florence, à compter de 19h.**



Paysage sauvage de la Matapédia

Gaëtan Ruest, ing.
Maire d'Amqui

Récemment, à l'occasion du sommet sur le développement durable de Johannesburg, je lançais, par la voie de nos médias, l'idée de faire du magnifique et incomparable couloir panoramique de la rivière Matapédia, et plus particulièrement du tronçon compris entre Sainte-Florence et Matapédia (deux communautés durement affectées sur le plan socioéconomique), un nouveau parc national linéaire.

Étant natif de Matapédia, c'est depuis ma plus tendre enfance que je me suis imprégné des décors grandioses de notre Vallée que parcourt cette rivière de renommée internationale pour ses saumons et ses paysages !

Suite page 8

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aux portes du Bas-Saint-Laurent, en ce matin d'octobre, voilà que la géographe que je suis devore les beautés automnales qui se mêlent aux reliefs façonnés par des millions d'années d'évolution de ce qui constitue aujourd'hui notre paysage. Ce même paysage qui, en quelques siècles, a été occupé, bâti et transformé par les deux cent quelque milliers de citoyens que nous sommes aujourd'hui. Pour être plus exacte, 203 106 personnes qui génèrent annuellement près de 100 000 tonnes métriques de déchets... je devrais plutôt dire de ressources !

Nous habitons une région dite de ressources. Mais à vrai dire, qu'est-ce qu'une ressource ? Selon Larousse, les ressources sont les " *éléments de la richesse ou de la puissance d'une nation, les moyens dont on dispose, les possibilités d'action.* " J'y vois donc non seulement, nos cours d'eau, nos terres et nos forêts à titre de ressources mais surtout, j'y vois les hommes et les femmes qui occupent ce territoire.

En ce sens, nous sommes tous, consciemment ou non, des acteurs importants dans le développement de notre région et il n'en tient qu'à nous, membres de la communauté, d'en assurer la pérennité de sorte que nous puissions *répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* C'est ce qu'on appelle le développement durable.

Le retour du journal s'inscrit donc dans l'un des mandats du CRE, soit celui de promouvoir le développement durable en favorisant la concertation et les échanges sur des stratégies d'actions pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux de la région. Espérant que cette édition vous inspirera dans vos actions futures, je vous invite à prendre connaissance de ces quelques pages qui vous présentent les initiatives et la dynamique de notre région.

Par nos actions locales, nous établissons une force régionale et assurons ainsi la qualité et la durabilité de nos ressources. Ayons à cœur l'avenir de nos enfants !

Bonne lecture !

Josée Martineau, présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Présidente : Josée Martineau, Corporation environnementale de la Côte-du-Sud
Vice-président : Guy Ahier, Uni-Vert
Trésorière : Pierrette Dupont, Récupération de la péninsule
Secrétaire : Jean Bachand, Société de conservation de la baie de l'Île Verte
Marie-Pier Cloutier, Comité étudiant de Rimouski pour l'environnement - UQAR
Armor Dufour, Société d'aménagement de la Rivière Madawaska et du Lac Témiscouata
Charles Marois, Pierre Désy et Caroline Saint-Pierre, membres individuels



AUDIENCES DU BAPE SUR L'INDUSTRIE PORCINE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le BAPE) a lancé le calendrier des tournées de la *Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec.*

La première partie des audiences consistera en une période d'information. **Il n'y aura pas de dépôts de mémoires.** Cette tournée s'arrêtera dans deux villes du Bas-Saint-Laurent : Rimouski (4 et 5 décembre 2002) et La Pocatière (3 et 4 février 2003). La deuxième partie commencera vers le mois de mars 2003 et le public sera alors invité à déposer un avis écrit ou oral devant les commissaires.

Plusieurs groupes de citoyens de la région, le CRE BSL et des organismes comme l'Union paysanne, demandent la tenue de telles consultations depuis presque 10 ans.

En vertu de son mandat d'organisme de concertation régionale en environnement, le CRE BSL offrira son aide aux citoyens et aux organismes qui voudront participer aux audiences. Nous pourrions par exemple proposer des pistes pour la rédaction des mémoires, répondre aux interrogations du public sur le BAPE et contribuer à structurer une représentation régionale efficace.

Le CRE BSL informera la population et communiquera avec ses membres et les partenaires concernés par le dossier en temps utile.



ÉDITORIAL

LES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES Par Luce Balthazar, directrice du CRE BSL

Le dossier des petites centrales nous interpelle tous. Les cours d'eau appartiennent-ils à l'environnement ou à la culture ? Aux municipalités ou au patrimoine régional sinon national des Québécois ? À notre capital touristique ? Au bonheur national brut des Québécois ?

Nouvelle manne pour séduire les petites communautés régionales : la construction de petites centrales produisant une énergie dont personne n'a besoin. Si, dans divers coins du Québec, des projets se mettent en branle, dont ceux prévus sur la rivière des Trois-Pistoles et dernièrement sur la rivière Verte, ce n'est évidemment pas pour combler des besoins énergétiques. Ce n'est pas non plus pour produire de l'énergie à un prix compétitif avec celle produite par les grands barrages ou pour créer de l'emploi. Pendant ce temps, les villages se déchirent.

Si les municipalités ouvrent grandes les portes de leur patrimoine, c'est en raison d'avantages financiers que font miroiter les promoteurs qui sillonnent depuis des années les chutes du Québec afin d'en tirer profit. Pour stimuler l'économie des "régions ressources" (sic), le gouvernement cautionne l'approche, de plus en plus prudemment, et invoque l'obligation d'acceptabilité sociale que devront rencontrer ces projets dans le milieu. Il soutient financièrement ces projets, même à perte, en permettant de produire à perte (en valeur absolue) un produit inutile puisque le plein d'économies d'énergies n'a toujours pas été fait.

Récemment, le président de la *Fédération des municipalités du Québec*, disait par voie de communiqué

" mal comprendre les objections de certains groupes écologistes face aux projets de développement des petites centrales hydroélectriques ". Comme directrice du CRE BSL, j'estime nécessaire de faire le point et de répondre aux arguments utilisés pour dénigrer les écologistes et les citoyens impliqués dans cette cause.

Précisons-le d'abord : la cause rallie la communauté environnementale qui s'oppose aux petites centrales. Au sein de celle-ci, notons les plus grandes organisations environnementales de la province: la Coalition Eau Secours !, le Regroupement national des CRE, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le Regroupement québécois des groupes écologiques, etc. Des dizaines de milliers d'associations et de citoyens préoccupés par l'environnement et le développement durable amplifient le mouvement. Les écologistes sont-ils tombés sur la tête ? Pourquoi, après tout, s'opposer aux petites centrales dont les promoteurs disent qu'elles génèrent une énergie propre et renouvelable ?

Regardons les choses d'un autre point de vue. La production d'électricité par des petites centrales représente une part infime de la quantité astronomique d'énergie que les Québécois utilisent. Nous détenons le triste record mondial d'être les plus grands consommateurs d'énergie au monde *per capita*. Certes, nos hivers sont rudes, le territoire est vaste et peu peuplé. Ceci n'explique qu'en partie notre record mondial. L'autre partie est imputable à un gaspillage inégalé, à un luxe prodigieux, à du laxisme confortable. La mentalité québécoise a été conditionnée depuis les années 60 à l'exploitation effrénée des ressources dont mère nature nous a généreusement dotés : les forêts, les poissons, l'eau et l'énergie hydraulique... Si le reste de la planète agissait comme nous, il n'y aurait plus de planète !

Dans ce contexte très nord-américain, IL N'Y A PAS D'ÉNERGIE VERTE SINON LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES, ce tant et aussi longtemps que le Québec ne s'investira pas dans un programme majeur de réduction de la consommation d'énergie. Les énergies renouvelables, comme le solaire, les éoliennes ou les petites centrales, défigureraient lourdement le territoire québécois si nous y avons recours pour satisfaire nos énormes besoins en énergie. Les cités et les villes dotées d'architecture solaire occuperaient tout le territoire agricole disponible et les parcs éoliens s'étaleraient sur des régions entières.

Les petites centrales, telles celles prévues sur les rivières Trois-Pistoles et Verte (ensemble, un maigre 5

mégawatts sur les 35 000 d'Hydro-Québec) n'apportent rien de significatif dans le contexte énergivore québécois. Les promoteurs bénéficient par contre d'un programme où le ministère des Ressources naturelles leur garantit l'achat de l'électricité produite pendant 25 ans. Les promoteurs majorent leur prix afin de verser aux communautés des redevances souhaitées, et nous en payons tous le prix collectivement. Cela correspond en somme à une nouvelle forme d'allocation financière aux municipalités, payée par nos factures d'électricité. Voilà comment des instances locales en sont venues à accepter le sacrifice de la destruction des rivières, l'altération du paysage et les crises sociales que cela génère dans leur milieu. Un projet controversé coûte très cher à ces communautés : frais de relations publiques, d'information et de consultation, accaparement du personnel et du temps des élus en réponse aux demandes de la population, etc.

Pour se donner meilleure conscience et un semblant de justification aux petites centrales, on évoque parfois l'argument que cette électricité en surplus pourra être vendue aux États-Unis en lieu et place des mégawatts issus des centrales thermiques plus polluantes. Si le gouvernement manque d'imagination pour bâtir des projets rassembleurs et stimuler l'économie des régions, il aurait été mieux avisé de nous consulter, nous les écologistes. Nous aurions été heureux de saisir l'occasion pour l'alimenter en suggestions durables pour dynamiser les communautés locales. Un exemple ? Une offre d'achat pour des **négawatts**, (une énergie économisée) aussi généreuse que le prix offert aux promoteurs de petites centrales. Ces négawatts peuvent être générés par des projets locaux d'économie d'énergie. Hydro-Québec accorderait des redevances équivalentes au profit que réaliseraient les municipalités à partir de petites centrales. Sans nuire aux cours d'eau, sans nuire au patrimoine, sans nuire au potentiel touristique. Aucun tollé ne se lèverait et les surplus pourraient être vendus à nos voisins américains. Double mat pour l'environnement !

Du côté provincial, le gouvernement du Québec a lancé ce programme sans respecter les recommandations de rapports qu'il a commandés lui-même, comme ceux de la commission Doyon et de la Régie de l'énergie, et sans mettre en place ses autres projets concernant l'eau (classification des rivières, Politique de l'eau, etc.).

Le CRE BSL, et la communauté environnementale québécoise, s'opposera à tout projet de petites centrales au Québec tant et aussi longtemps que :

- * Le Québec ne procédera pas à une évaluation globale des impacts environnementaux, économiques et sociaux lors d'audiences génériques menées par le BAPE ou par une commission indépendante;
- * Le Québec ne se dotera pas d'un zonage bleu, un zonage des rivières, suite à une évaluation du potentiel d'utilisation et de conservation de nos cours d'eau, en consultation avec toutes les parties concernées et en leur accordant un droit égal;
- * Le Québec ne mettra pas en œuvre une Politique de l'eau pour compléter le processus de création de comités ou d'agences de bassins versants et que celles-ci n'aient pas établi leurs plans directeurs de l'eau;
- * Le Québec ne s'engagera pas collectivement dans un virage significatif en économie d'énergie.

En guise de prologue, nous tenons beaucoup à souligner ce fait : les écologistes sont en faveur du développement et de la vitalisation des régions. Voilà qui est contraire aux allégations de ceux qui tentent de dénigrer les environnementalistes.

Les écologistes habitent la même planète que les autres humains : ce nos amis, nos familles, nos villages et nous voulons leur bien nous aussi... et nous ne nous préoccupons pas plus des poissons ou des paysages que des humains. C'est aux humains que nous pensons en revendiquant la qualité de l'environnement, notre conviction étant que nous avons tout autant besoin d'eau et d'air sain que des autres biens et services indispensables. L'environnement est un service essentiel. Le dépeuplement des régions signifie de l'étalement urbain, une concentration industrielle, des problématiques de déchets et d'espace. Aux promoteurs et municipalités qui ne comprennent pas notre perspective, nous tenons à le clamer haut et fort, nous sommes entièrement favorables à dynamiser les communautés locales et à améliorer les conditions de vie en région. Mais pour ce faire, il y a des idées valables et d'autres pas. Le développement par de petites centrales n'en est pas une.



Consomm'action

“ Si vous pensez être trop petit pour changer le cours des choses, avez-vous déjà essayé de dormir en présence d'un moustique? ”

Wô les moteurs !

Augmentation importante des décès dus aux vagues de chaleur, remontée potentiellement dangereuse du niveau de la mer pour l'est et l'ouest du pays, réduction du débit des lacs et rivières, augmentation des feux de forêt, apparition de la malaria et de la fièvre jaune, augmentation du nombre d'espèces en voie de disparition : tels sont les impacts potentiels des changements climatiques au Canada.

Impossible de ratifier le protocole de Kyoto à la place de nos élus ou d'offrir des véhicules électriques compétitifs à la place de l'industrie. En contrepartie, une partie de la solution réside dans des gestes simples puisque les automobilistes (véhicules légers) sont responsables de 12 % des émissions de gaz à effet de serre au Canada. S'il faut utiliser son véhicule, il est possible de réaliser des économies notables de carburant par une conduite responsable, selon l'Association canadienne des automobilistes (CAA).

Contrairement à la croyance populaire, 30 secondes de marche au ralenti suffisent amplement à réchauffer un moteur automobile l'hiver. Après, il se réchauffe mieux en roulant. Et il est plus économique d'arrêter le moteur que de le laisser tourner si on doit s'arrêter plus de 10 secondes. La marche au ralenti du moteur pour un temps excessif entraîne une dépense inutile de carburant, peut endommager des pièces du moteur et les bougies d'allumage et corroder le système d'échappement. L'encrassement des bougies peut augmenter la consommation de carburant de 4 % à 5 %. Par contre, l'usure des composantes due aux démarrages ne coûte que 10 \$ par année, une dépense vite rentabilisée par l'économie ainsi réalisée en carburant !

Voici d'autres manières d'économiser du carburant, selon le CAA.

Éviter les freinages et démarrages brusques	Jusqu'à 40 % d'économies
Réduire la vitesse de 120 à 90 km/h	Jusqu'à 20 % d'économies
Éviter l'usage de la climatisation	Jusqu'à 20 % d'économies
Vérifier le réglage du moteur	Jusqu'à 50 % d'économies

Pour plus d'informations, voir l'article *Une conduite écologique aide à prévenir le changement climatique* à <http://www.caa.ca/f/nouvelles-enjeux/changement-climatique/article2.shtml> et le site consacré à la pollution par les transports <http://www.makisoft.net/eco-logique>

Autres Sources :

Ratifier Kyoto, production collective de groupes environnementaux québécois
Environnement Canada

Nouveauté

Le compostage facilité : Guide sur le compostage domestique.

Produit par la société d'état RECYC-QUÉBEC et la firme NOVA Envirocom, ce guide destiné à un large public est attrayant et complet selon nos lecteurs avisés. Vous pouvez l'acheter au CRE BSL à Rimouski, à la COECOS à la Pocatière ou à Écolo-Vallée à Amqui, ou le commander par courrier chez NOVA Envirocom, 511, rue Duluth Est, Montréal, H2L 1A8.

SAVIEZ-VOUS QUE? Jadis leader de la réduction des gaz à effet de serre, le Canada est à la traîne concernant la ratification du protocole de Kyoto, une initiative mondiale souvent jugée bien modeste. En 2000, le Canada avait accru ses émissions de 20 % par rapport à 1990, alors que l'Union Européenne les avait réduites de 3,5 % et l'Allemagne de 19 %. En Europe, l'énergie éolienne fournit 10 millions de foyers et procure 30 000 nouveaux emplois.

Échos de la région

Matapédia : Écolo-Vallée incite au compostage domestique

Depuis avril 2001, Écolo-Vallée, un organisme environnemental à but non lucratif, actif dans la Vallée de La Matapédia, offre aux citoyens et aux municipalités, un support technique en matière de compostage domestique. À ce jour, Écolo-Vallée a aménagé huit sites de démonstration de compostage domestique dans les municipalités participantes. L'organisme a ainsi touché près de 1 000 personnes, jeunes et adultes, par la sensibilisation et la formation, et formé cinq maîtres-composteurs pour assurer la suite du projet.



Île Verte : La Corporation PARC-Bas-Saint-Laurent continue d'assurer le suivi des populations de canards

Cet été, 2 007 canards ont été bagués au refuge d'oiseaux migrateurs de la Baie-de-l'Île-Verte par les employés de la corporation. Le public participe avec ravissement à cette activité.



En bordure de la rivière Verte, Benoit Leblanc, assistant-bagueur, tient dans ses mains une Sarcelle d'hiver prête à s'envoler. Jean Bachand, bagueur et coordonnateur des activités se prépare à en baguer une autre.

Photo : Oliver Ménard

Kamouraska : la COECOS mise sur le compostage... et les enfants

Au printemps dernier, le Service d'éducation, de formation et d'animation (SEFA) de la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS) a pu constater l'insatiable curiosité des enfants lors d'activités ayant pour thèmes le

recyclage et le compostage domestique dans 11 écoles des municipalités membres de la COECOS (touchant ainsi environ 1 000 élèves), en avril dernier, et dans les terrains de jeux pendant l'été. Pour la COECOS, " la notion de déchets en tant que richesses potentiellement valorisables fait dorénavant partie intégrante de l'éducation des futurs adultes. "

Pendant l'été, les plus jeunes se sont entretenus avec Béter, un ver de terre bien sympathique, technicien en compostage de métier. Quant aux plus vieux, ils ont plutôt exploré le vaste monde de l'alimentation et du sur-emballage. Ils ont appris qu'en Amérique du Nord, les produits d'emballage constituent 50 % du volume des déchets non dégradables des municipalités. Ainsi, c'est l'autopsie des boîtes à lunch qui a motivé la COECOS à conscientiser les enfants sur la prolifération des emballages individuels.



Les formateurs de la COECOS, Luce et Ève en compagnie de Béter.
Photo : COECOS

De plus, la COECOS a donné des formations sur le compostage domestique auprès du grand public à Saint-Jean-Port-Joli, à La Pocatière, à Saint-Pascal, à Saint-Pacôme et à Saint-Alexandre. " Le compostage est profitable pour les municipalités puisque la quantité de matières putrescibles détournées des sites d'enfouissement équivaldrait à 225 kg par an par famille (Nova Envirocom). C'est donc dire que les quelque 500 personnes ayant assisté à ces soirées de formation contribueront à détourner annuellement environ 80 tonnes de matières putrescibles du site d'enfouissement. Imaginez les résultats si la majorité de la population compostait ! "

Pour plus d'information sur le COECOS, téléphonez au (418) 856-2628 ou visitez leur site à <http://www.kam.qc.ca/coecos/Index/accueilco.html>

Échos de la région (suite)

Les espaces verts du Bas-Saint-Laurent : sans pesticides SVP !

Félicitations aux élus de la municipalité de **Sainte-Paule** ! À notre connaissance, ils étaient les premiers dans l'Est du Québec à restreindre l'usage des pesticides sur tout le territoire de la municipalité. Voir l'article du maire, M. Jean Nazair en page 1.

Les villes de **La Pocatière** et de **Saint-Pascal**, en collaboration avec la COECOS, ont entrepris des démarches dans le but d'adopter un règlement interdisant tout pesticide à usage cosmétique sur leur territoire. Sur son territoire, la COECOS offre aussi son appui aux municipalités membres qui hésitent à prendre le virage écologique. " Nous continuons de sensibiliser et d'informer élus et citoyens sur les impacts de l'utilisation des pesticides ainsi que sur les méthodes et les produits alternatifs présentement disponibles. "

La ville de **Rimouski** a pratiquement éliminé l'usage des pesticides cosmétiques dans ses espaces verts. Si l'on en croit ses promesses et suivant l'adoption du *Code de gestion des pesticides*, Rimouski devrait adopter une loi pour restreindre l'usage des pesticides dans la prochaine année. Le *Mouvement pour les alternatives aux pesticides de Rimouski* appuie les élus dans ce cheminement.

Les **Jardins de Métis** mettent en pratique le principe d'exemplarité si cher au ministre de l'Environnement. Ils ont adopté une politique environnementale qui tend à l'élimination des pesticides. Leur campagne estivale de sensibilisation a touché directement près de 700 personnes et indirectement des milliers de personnes, étant donné leur rôle de leader dans la communauté Bas-Laurentienne et dans le monde horticole.

Matane : Uni-vert " En action pour notre falaise, notre littoral "

Uni-Vert, un organisme environnemental de Matane, vient de compléter son projet *En action pour notre falaise, notre littoral* qui vise la stabilisation et la revégétalisation d'une falaise fortement détériorée, lieu de frai du capelan entre Matane et Petit-Matane.

Depuis deux ans, l'organisme a fait du nettoyage, de la plantation et de la stabilisation végétale. La ville de Matane a participé au nettoyage et à la stabilisation à partir des résidus de béton déjà présents sur la plage. Le coordonnateur du projet, Guy Ahier, se dit " très satisfait du déroulement des travaux qui ont créé six emplois sans compter la supervision des travaux de génie végétal par la firme Faune-Ex-

pert ". Le projet bénéficie de \$42 000 du programme *Interaction communautaire* et de \$8200 de Pêches et Océans Canada.



Guy Ahier, coordonnateur de projet, inspecte les plants d'une quinzaine d'espèces indigènes qui viendront stabiliser et reverdir la falaise. Photo : Uni-Vert

SAVIEZ-VOUS QUE? Les Nord-Américains sont les champions du déclin des ressources naturelles. Selon le Fond Mondial pour la Nature (WWF), il y a sur la planète 2 hectares de terres et de mers productives par habitant. Pour sa consommation, le Nord-Américain profite de 10 hectares, l'Européen de l'Ouest de 5 et l'Africain et l'Asiatique doivent se limiter à 1,4. Résultat : chaque année, la consommation mondiale dépasse largement la capacité de la planète à régénérer ses ressources, si bien que la qualité de vie et le développement pourraient chuter dès 2030 !

Agenda

- Réunion pour la création d'un parc dans la Matapédia, 22 octobre, 19h, salle municipale, Sainte-Florence. Tél. 418-629-7334
- Ateliers de l'UQCN sur la conservation, 24 et 25 octobre, Rivière-du-Loup, Hotel Lévesque. Tél.(418) 648-2104
Courriel : ecoroute@uqcn.qc.ca
- Colloque sur le compostage, 14-15 novembre, Carleton, Hotel Baie Bleue. Conseil régional de l'environnement Gaspésie Îles de la Madeleine Tél. 1 877 534-4498
- À surveiller : collectes de déchets dangereux dans vos municipalités cet automne
- À surveiller : formations sur le compostage dans vos MRC cet automne

/Suite de la page 1 (Aux confins..)

sont plus fragiles que les autres. Désormais, ils bénéficient de cette nouvelle protection. Il s'agit du secteur du Lac du Portage où il y a près de 140 résidences, un lieu de villégiature fréquenté durant l'été et même durant l'hiver, et du secteur de la rivière Matane, une rivière reconnue pour la qualité de la pêche au saumon qu'on y pratique. Cependant, il faut noter que le règlement s'applique dans toute la municipalité. Et je me dois d'ajouter que nous n'avons reçu aucune critique, plainte ou commentaire négatif suite à cette décision. Au contraire, nous avons pu compter sur l'appui de l'Association des propriétaires du Lac du Portage.

De plus, par sa Corporation de développement, la municipalité gère des travaux forestiers sur les lots intramunicipaux dans une optique de développement multiresources et dans un esprit d'aménagement durable.

Bref, l'environnement à Sainte-Paule, c'est l'affaire de tout le monde et tout le monde en fait son affaire.

Jean Nazair, maire
Municipalité de Sainte-Paule

Suite de la page 1 (Un parc...)

Arthur Buies, secrétaire du Curé Labelle, nous disait de celle-ci en 1895 dans son volume *Vallée de la Matapédia* :

" Je voudrais sincèrement, en parlant de cette admirable vallée de la Matapédia qui est un séjour enchanteur [...] qu'il m'a été impossible de contenir mon admiration et mon enthousiasme en parcourant les ravissantes campagnes qu'arrose ce ruban fuyant qu'on appelle la Matapédia, ruban qui coule entre des bords aux aspects toujours changeants, toujours diversement pittoresques, qui se pare de tous les tons du ciel et des reflets multiples de ses rives, reflets tantôt sombres, tantôt miroitants et dorés comme une parure des champs au temps des moissons. Quel beau pays, quel beau pays, que le nôtre, me suis-je écrié cent fois en savourant ce délicieux spectacle. "

Permettez moi aussi de vous retranscrire le commentaire que Wajdi Mouawad, auteur et metteur en scène de théâtre à la mode au Québec, nous donnait de ses impressions sur La Matapédia, dans un article paru dans le magazine *L'Actualité* en mai 1999 qui recensait les 25 plus beaux paysages du Québec :

" La lumière, l'eau, les animaux et la pureté de l'air donnent une impression de paix et, en même temps, de profonde tristesse, car on a le sentiment que c'est un des derniers paysages sauva-

ges. Comme si la nature, par sa beauté, nous donnait un avertissement! "

Alors que le Québec s'est engagé au sommet de la terre de Rio de Janeiro à faire passer de 2.2 % à 8 % la superficie de ses aires naturelles protégées, je me suis dit qu'il était sans aucun doute très opportun de lancer l'idée d'un tel projet. Le *timing* était là ! Car une fois que l'objectif de 8 % aura été atteint, il sera trop tard pour nous pour mettre de l'avant notre projet même s'il est formidable !

Le 5 juillet dernier, le ministre de l'Environnement, André Boisclair, et le ministre responsable du Tourisme, du Loisir et du Sport, Richard Legendre, annonçaient la stratégie du Québec en cette matière et décrétaient du même coup la création de 16 nouvelles aires et parcs, dont la presque totalité se situent dans les parties nordiques du Québec. Facile ! Trop facile ! Étant éloignées, ces aires sont à mon avis, de par leur situation géographique, déjà naturellement protégées !

Je crois qu'il est plus impérieux de faire un parc national linéaire avec le couloir panoramique de la rivière Matapédia, parce qu'il fait déjà la convoitise des industriels du sciage New-Brunswickois, lesquels offrent des prix élevés et fort alléchants aux propriétaires de plusieurs lots privés dans ce couloir, ce qui fait que plusieurs de ces derniers ont déjà entrepris de couper à blanc leurs propriétés ou comptent le faire bientôt ! Quel désastre !

Nous avons, c'est indéniable, un urgent besoin d'emplois durables ! Je crois que ce projet est grandement porteur d'avenir pour notre région. Je suis persuadé que nous pouvons y arriver. Je prévois que plusieurs dizaines de milliers de nouveaux touristes viendront chez nous, chaque année, en diverses saisons, en raison de l'aménagement d'un tel parc national, et ce, avec toutes les facilités et les services habituellement mis en place pour ceux-ci.

L'an prochain, ce sera le centenaire du magnifique petit village de Matapédia. Quelle nouvelle formidable ce serait pour sa population, et pour nous tous, que d'apprendre en cette occasion que notre gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec ce projet !

Amicalement et Solidairement vôtre

Gaëtan Ruest ing.
Maire d'Amqui
Tél. : (418) 629-7334

P.S : Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à la lutte contre le développement abusif de l'industrie porcine et qui ont ainsi permis, par leurs efforts, d'obtenir un moratoire de deux ans et la mise en place d'une commission spéciale du BAPE !

Fiche d'adhésion

Oui j'appuie la promotion du développement durable dans la Bas-Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressources) 5\$ 10\$ Organisation (selon ressources) 10\$ 25\$ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Retournez à : CRE, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5

